

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 20/03/2014	Dossier complet le 24/03/2014	N° d'enregistrement F-025-14-C-0031

### 1. Intitulé du projet

Création d'une voirie de contournement sur les communes de Tanis et Pontorson (département de la Manche) dans le cadre de la suppression du passage à niveau n°99 sur la ligne Lison / Lamballe.

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Réseau Ferré de France

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Emmanuel Manier - Directeur Régional HBN

RCS / SIRET

4 1 2 | 2 8 0 7 3 7 | 0 0 4 0 1

Forme juridique

E P I C

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°d)	Route d'une longueur inférieure à 3 kilomètres (950 m)

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Création d'une voirie d'une longueur de 1100 m permettant la suppression d'un passage à niveau.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la suppression d'un passage à niveau (PN n°99) à croix de Saint André sur la ligne de chemin de fer entre Lison et Lamballe.

Ce passage à niveau permet actuellement l'accès à deux maisons. Il ne dispose ni de dispositif de signalisation et ni de barrières.

Pour le supprimer, il est nécessaire de créer une voirie longeant la voie de chemin de fer et ressortant sur la RD 80 pour laquelle le passage à niveau existant est sécurisé (PN n°98).

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les différents travaux sont :

- mise en forme du terrain (terrassement, apport de remblais)
- revêtement en enrobé de la voirie
- création d'un ouvrage hydraulique au droit du ruisseau La Besnerie
- suppression définitive du PN n°99

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La voirie permettra de desservir 2 maisons d'habitation situées au lieu-dit La Soiterie à Pontorson.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a été soumis à une enquête commodo et incommodo qui s'est déroulée du lundi 4 novembre au lundi 18 novembre 2013.  
Celle-ci a reçu un avis favorable en date du 10 janvier 2014.

Le projet sera soumis soit à un régime de déclaration soit à un régime d'autorisation au titre de la "Loi sur l'Eau"

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Formulaire rempli dans le cadre de l'étude d'impact

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Linéaire du projet	950 m
Largeur de voirie	5 m

**4.6 Localisation du projet**

<b>Adresse et commune(s) d'implantation</b>	<b>Coordonnées géographiques<sup>1</sup></b>	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___	Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
Entre La Soiterie à 50170 PONTORSON et Brée à 50170 TANIS	<b>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :</b>		
	Point de départ :	Long. <u>1</u> ° <u>27</u> ' <u>17</u> " <u>O</u>	Lat. <u>48</u> ° <u>34</u> ' <u>14</u> " <u>N</u>
	Point d'arrivée :	Long. <u>1</u> ° <u>26</u> ' <u>41</u> " <u>O</u>	Lat. <u>48</u> ° <u>34</u> ' <u>30</u> " <u>N</u>
	Communes traversées :	Pontorson et Tanis	

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Cultures et prairies

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour Tanis : pas de document d'urbanisme  
Pour Pontorson : POS approuvé en 1983 et révisé en 1990 (délibération du 26 septembre 1990); projet en zone NC

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pontorson
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté de classement sonore du réseau routier défini par arrêté préfectoral du 26/10/2012 (RN 175) PPBE du réseau routier national de la manche approuvé par arrêté préfectoral le 5/07/2013 (RN 175)

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compte-tenu d'une prédisposition à la présence de zones humides dans le secteur du projet, une étude de délimitation a été réalisée début janvier 2014 par un bureau d'études.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Baie du Mont Saint Michel à 5,5 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet en limite de la zone tampon délimitée pour le patrimoine mondial de l'Unesco pour le Mont Saint Michel et sa baie. Le projet se situe à proximité de la Caserne du Mont Saint Michel et à proximité des abords du Couesnon (3 à 4 Km). Projet à plus de 500m de l'église Saint Victor (MH) à Tanis

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étude à ce stade n'est pas assez précise, mais des matériaux risquent d'être nécessaires pour les terrassements. La volumétrie sera faible étant donné que le profil en long du projet est au niveau du terrain naturel.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va traverser un cours d'eau, qui chemine au travers de prairie et de terres cultivées
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, car une partie du projet a été délimitée en zone humide

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces agricoles
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	une partie est en zone inondable
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux d'aménagement de la voirie seront source de bruit. Le chantier étant limité dans le temps, l'émission de bruit sera temporaire.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux d'aménagement de la voirie seront source de nuisances olfactives (gaz d'échappement, poussières, ...). Le chantier étant limité dans le temps, ces nuisances seront temporaires.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux d'aménagement de la voirie seront source de vibrations. Le chantier étant limité dans le temps, ces nuisances seront temporaires.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier sera source d'émission de polluants atmosphériques (gaz d'échappement des engins de chantier). Ces émissions ne seront que temporaires. En phase exploitation, les rejets polluants seront limités car ils seront produits par les véhicules qui accéderont aux 2 habitations du lieu dit "La Soiterie"
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales de la chaussée créée seront rejetées vers le ruisseau de la Besnière via un fossé enherbé.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La visibilité de la voirie est très limitée car celle-ci se situe au niveau du terrain naturel contre la voie ferrée existante.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Diminution de la superficie agricole



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>6 - Identification de zones humides sur des parcelles situées à Tanis et Pontorson Janvier 2014 - Étude produite par le bureau d'études Planis</p>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Rouen

le,

21 MARS 2014

Signature

**Réseau Ferré de France**  
 Direction Régionale Haute et Basse Normandie  
 38 bis, rue Verte  
 CS 11066  
 76173 ROUEN Cedex  
 Tél. 02 32 76 03 66 - Fax 02 32 76 03 80





RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Annexes à la demande d'examen au cas par cas

Dossier de fermeture du PN 99

Typologie

04/02/2014

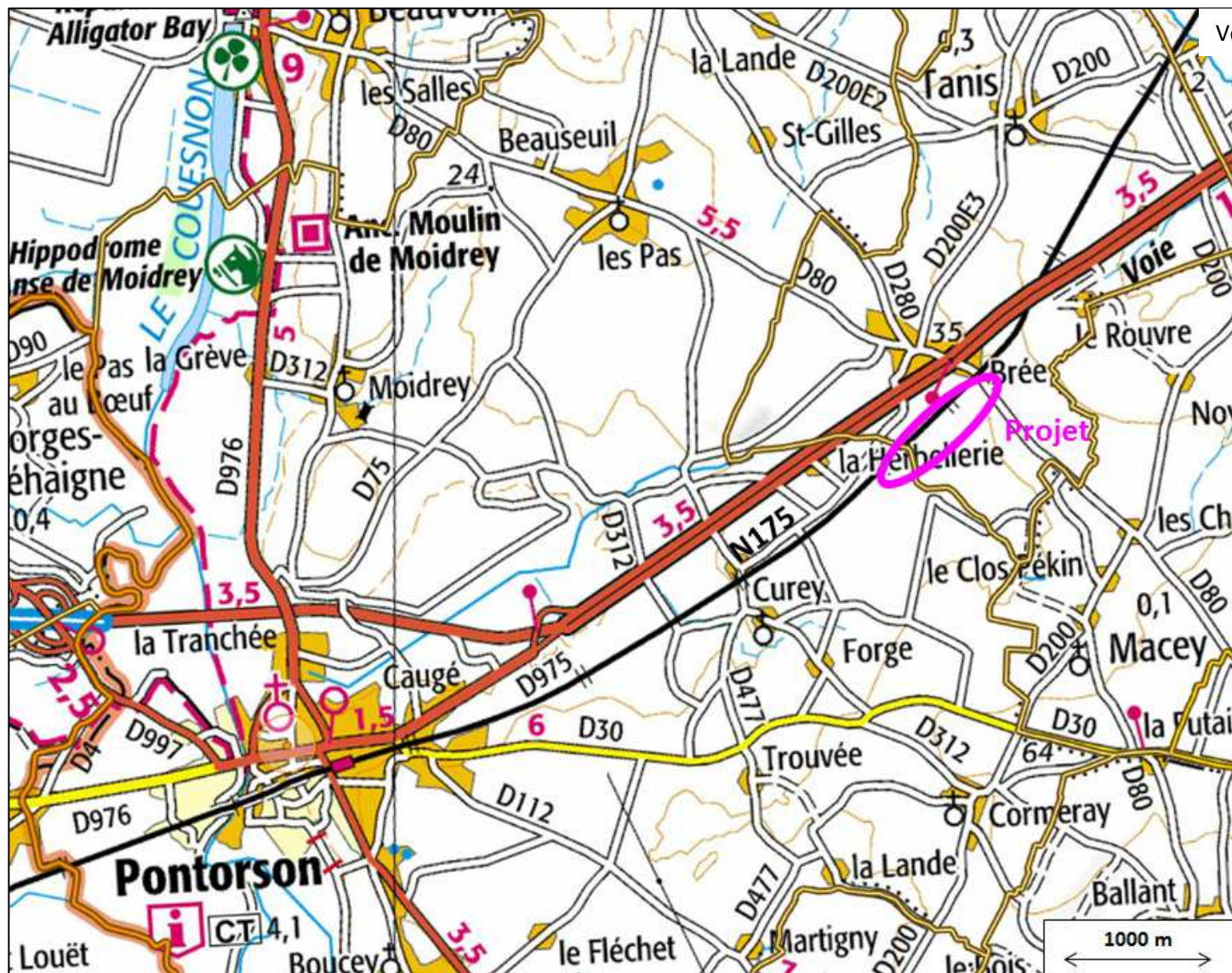
V 1

## Annexe 2 :

### PLAN DE SITUATION

Echelle au 1/50000.

Source : IGN



Vers Lison

Vers Lamballe



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Annexes à la demande d'examen au cas par cas

Dossier de fermeture du PN 99

Typologie

04/02/2014

V 1

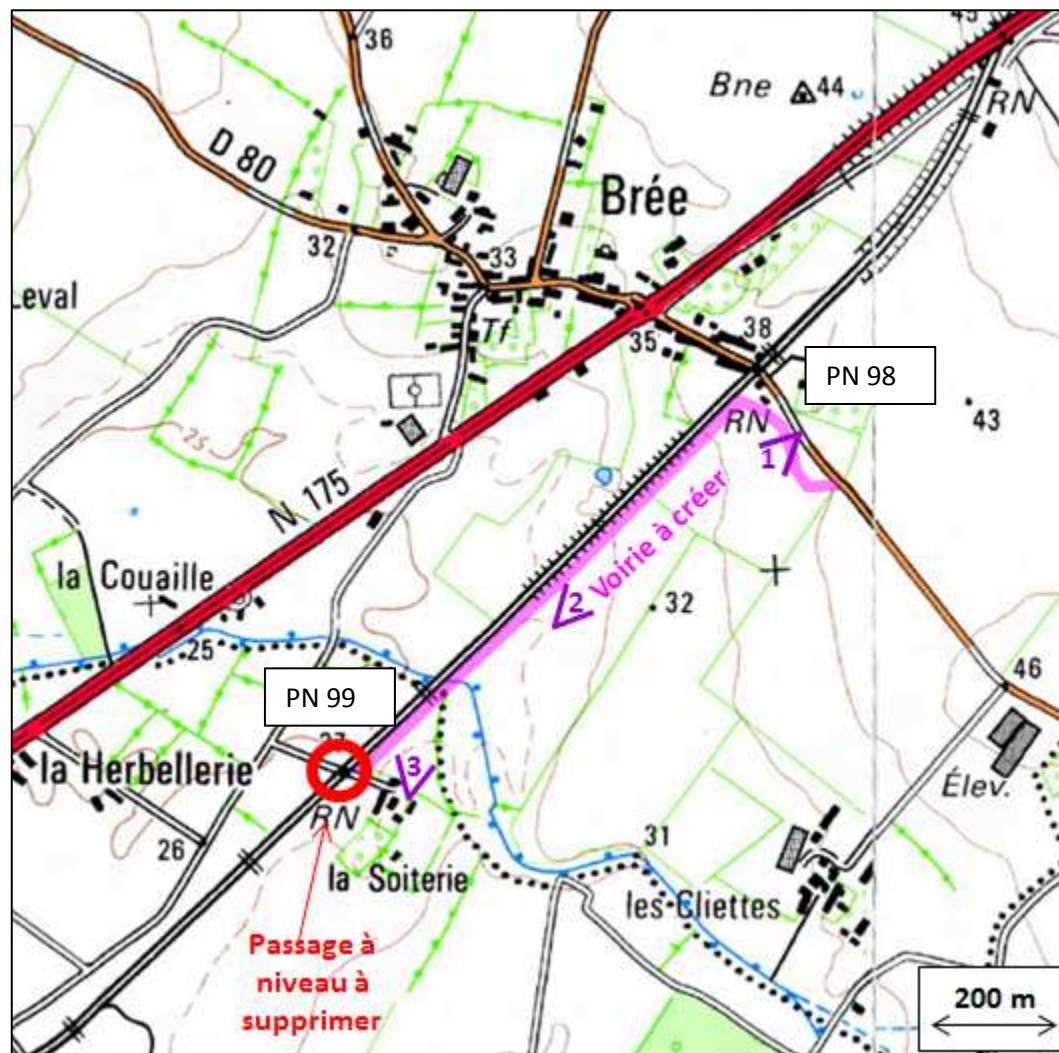
## Annexe 3 :


### Localisation du projet

et  
localisation des prises de vues,

Echelle 1/12500

Source : carte IGN



 <b>RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE</b>	Annexes à la demande d'examen au cas par cas	Typologie
	<b>Dossier de fermeture du PN 99</b>	04/02/2014
		V 1

**Annexe 3 :** photos de janvier 2014

Photo n°1

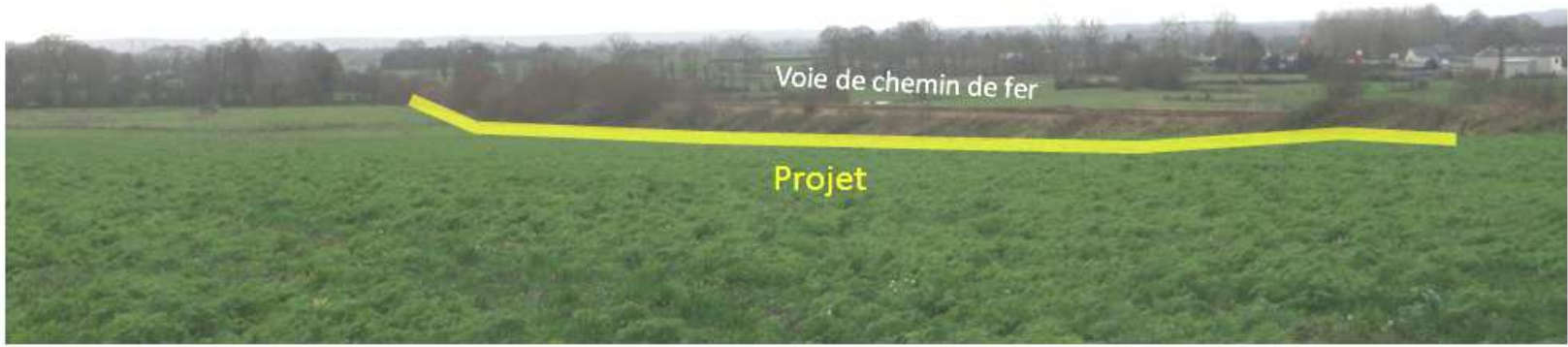


Photo n°2



Photo n°3





RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Annexes à la demande d'examen au cas par cas

Dossier de fermeture du PN 99

Typologie

04/02/2014

V 1

### **Annexe 3** : Ruisseau de la Besnerie

Photos de janvier 2014



Avant son passage sous la voie ferrée





RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Annexes à la demande d'examen au cas par cas

Dossier de fermeture du PN 99

Typologie

04/02/2014

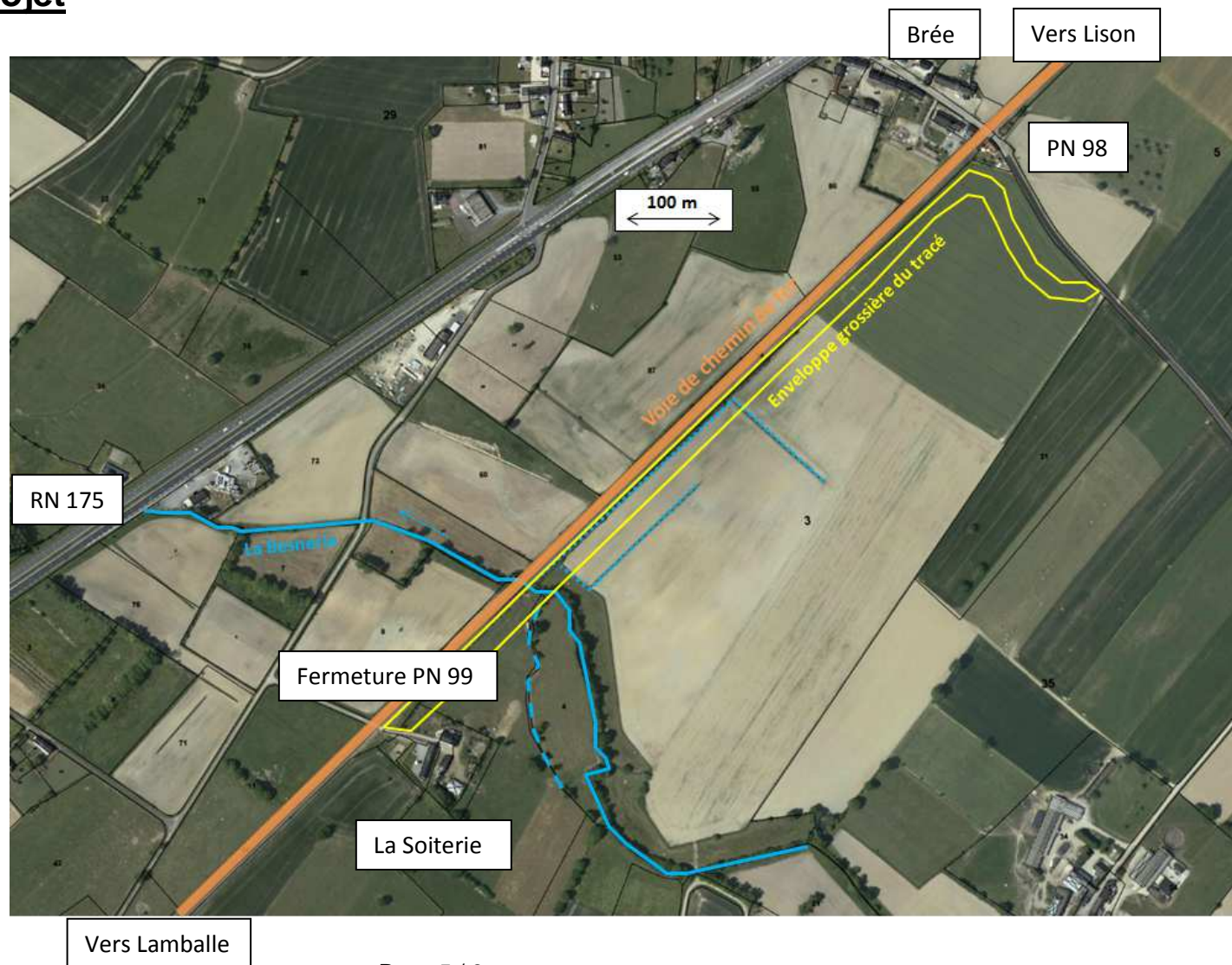
V 1


## Annexe 4 : Plan du projet

Localisation du projet sur photo aérienne

Echelle 1/7500

Source : géoportail

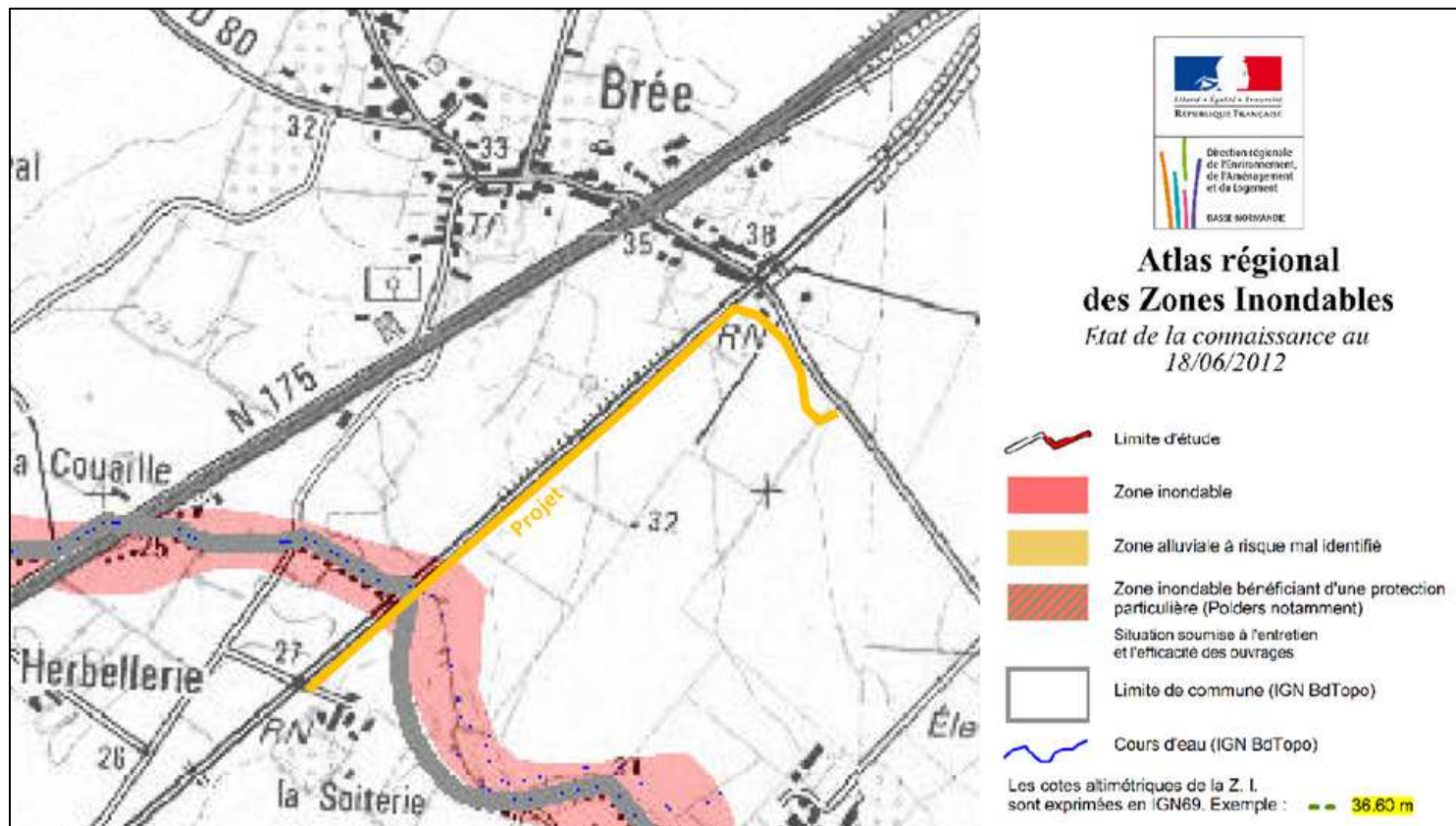


 <b>RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE</b>	Annexes à la demande d'examen au cas par cas	Typologie
		04/02/2014
	<b>Dossier de fermeture du PN 99</b>	V 1

## Annexe 4 : Plan du projet Situation du projet par rapport aux zones inondables

Extrait de l'Atlas régional  
des Zones inondables,

Echelle 1/12500  
Source : DREAL Basse-  
Normandie





**Réseau Ferré de France**

# IDENTIFICATION DE ZONES HUMIDES SUR DES PARCELLES SITUEES A TANIS ET PONTORSON

---

**Rapport**

---



**Siège :**

210 rue Alexis de Tocqueville  
Parc d'activités du Golf  
50000 SAINT-LO  
Téléphone : 02.33.75.63.52  
Télécopie : 02.33.75.62.47  
Email : [contact@planis.fr](mailto:contact@planis.fr)

Janvier 2014

**Identification de zones humides**  
**dans le cadre d'une création de voirie d'évitement à TANIS et PONTORSON**

**Préambule**

Les zones humides ou zones d'expansion des crues doivent être clairement identifiées car tout aménagement dans le lit majeur d'un cours d'eau ou d'une zone humide, peut faire l'objet d'une procédure au regard de la loi sur l'eau.

L'article L.211-1 du code de l'environnement (issu de la Loi sur l'Eau) définit les zones humides comme suit « les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, la végétation quand elle existe y est dominée par des plantes hygrophiles (aimant la présence d'eau) pendant au moins une partie de l'année ».

L'article R211-108 du code de l'environnement précise que les critères à prendre en compte pour la définition des zones humides sont relatifs « à la morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau d'origine naturelle et à la présence éventuelle de plantes hygrophiles. **En l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide.** »

L'arrêté du 24 juin 2008 précise les critères de définition et de délimitation des zones humides en établissant une liste des types de sols des zones humides et une liste des espèces indicatrices de zones humides. **Les sols caractéristiques des zones humides s'apprécient par des traces d'hydromorphie débutant à moins de 50 cm de profondeur.**

La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) de Basse-Normandie met à disposition sur Internet une cartographie des territoires humides. Cette cartographie présente les zones à plus ou moins fortes prédispositions à la présence de zones humides. Il s'agit d'un outil d'aide à l'identification des zones humides.

Afin de supprimer un passage à niveau sur la voie de chemin de fer sur la commune de Pontorson, Réseau Ferré de France souhaite créer une voirie de désenclavement d'environ 1 km (voir localisation figure n°1).

Mais, d'après la cartographie de la DREAL, une partie de ce secteur (environ 740 m) est concernée par des prédispositions à la présence de zones humides. Une délimitation des zones humides a donc été réalisée.

Le secteur du projet est concerné par des prédispositions faibles (violet clair) à fortes (violet foncé) à la présence de zones humides, mais également par une zone considérée en espace humide (en bleu) et des espaces humides détruits ou très détériorés (en rouge) (voir figure n°2).

Figure n°1 :  
Localisation du  
secteur d'étude sur  
carte IGN

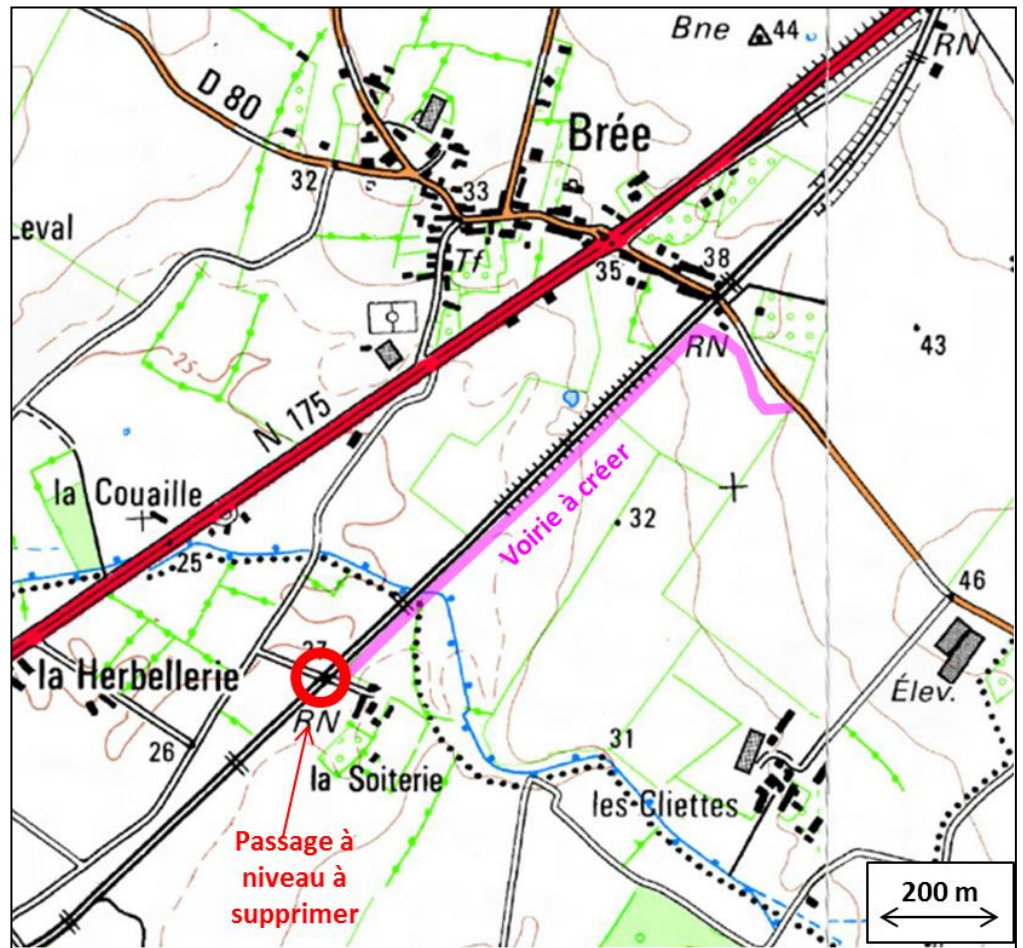
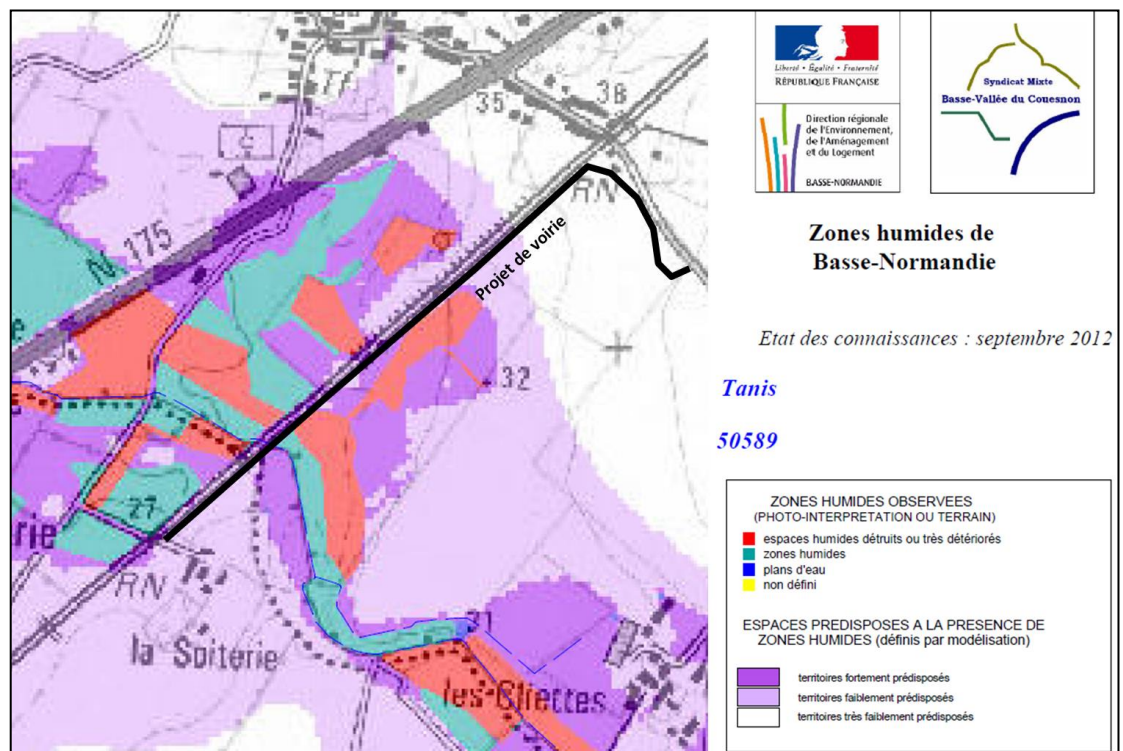


Figure n°2 :  
Extrait de la  
cartographie  
des  
Territoires  
humides de  
Basse-  
Normandie  
(DREAL  
Basse-  
Normandie)



Afin d'infirmer ou d'affirmer la présence de zones humides, il a été procédé à une visite de terrain (le 02/01/13) pour la recherche de flores hygrophiles et la recherche de sols

hydromorphes par le biais de sondages à la tarière, ces deux éléments caractérisant des zones humides.

## **Description du site**

### Parcelle et occupation du sol

- Commune de Tanis, Section ZI, parcelles n°3 et 4 ; Commune de Pontorson, Section ZD: parcelles n°68 et 57
- Superficie totale du secteur d'étude : environ 1 ha (1 km de linéaire dont 740 m prédisposés à la présence de zones humides)
- Nombre de sondages tarière réalisés : 14 (densité : 14 / ha)
- Occupation du sol : interculture de phacélie après blé (parcelle n°3), prairies (n°4, 68 et 57, et bordure de ruisseau sur parcelle n°3).
- La parcelle n°3 comporte deux fossés permettant de drainer la parcelle. Il existe également un fossé d'écoulement le long de la voie de chemin de fer. Enfin, le cours d'eau de la Besnerie coupe le projet de voirie. De l'eau reste sur la parcelle n°68 en période hivernale.



*Vue sur la parcelle n°3 (interculture en phacélie) avec voie de chemin de fer sur la gauche)*



Vue sur la parcelle n°68

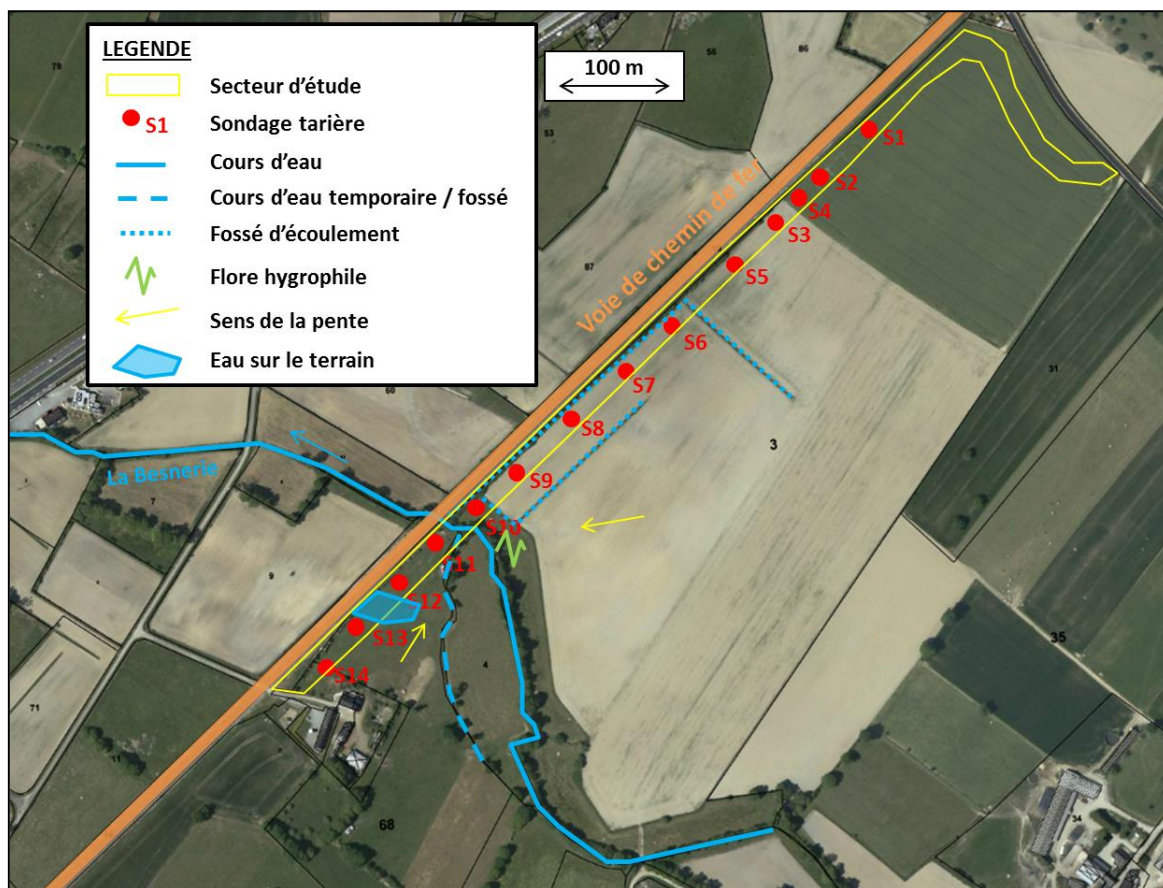


Figure n°3 : Schéma du secteur d'étude et localisation des sondages tarière



## *Ruisseau La Besnerie*

*Fossé d'écoulement  
dans la parcelle n°3*



*Présence d'eau sur  
le terrain dans la  
parcelle n°68*



### *Observation de la flore*

Il a été observé une flore hygrophile dans la parcelle n°3 en bordure de cours d'eau avec des pieds de joncs.

*Végétation hygrophile  
(joncs) dans la parcelle n°3*



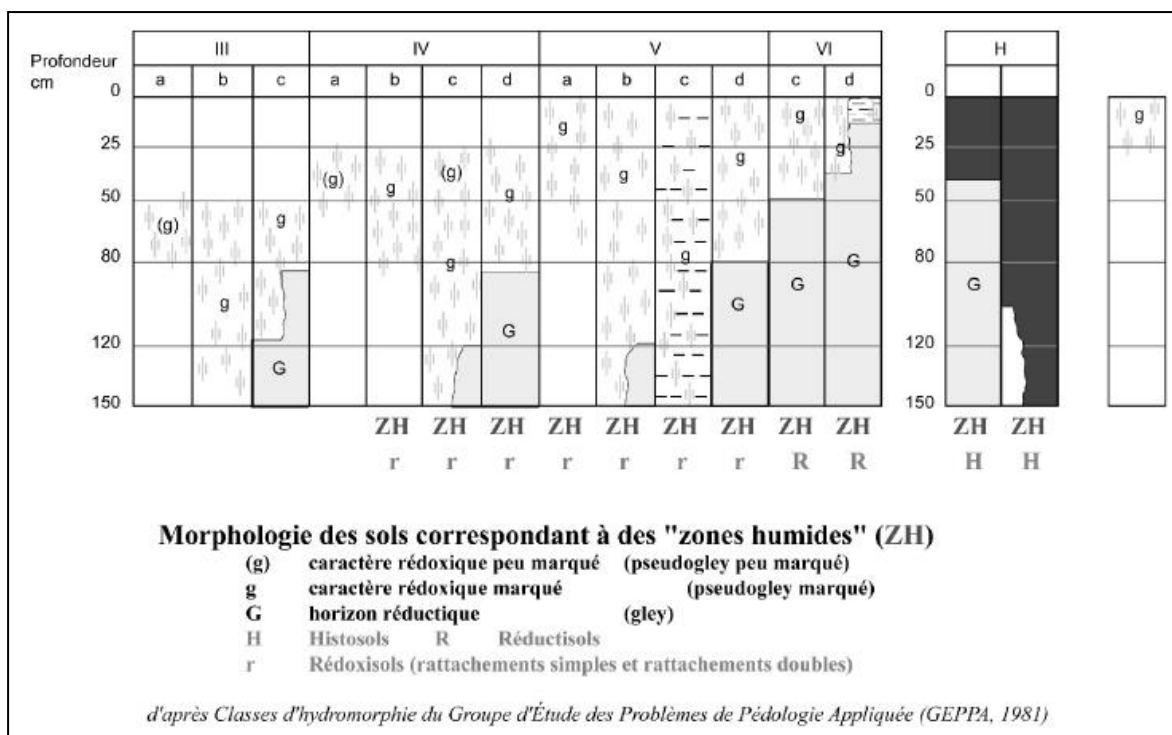
### Observation des coupes de sol

Les coupes de sols sont présentées ci-après, et pour chacune d'elle il est précisé si le sol caractérise une zone humide selon les critères de la circulaire du 25/06/08 relative à la délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement, dont des extraits sont donnés ci-dessous :

« Les sols caractéristiques des zones humides sont identifiés, à partir d'un sondage d'une profondeur de l'ordre de 1 mètre, par la présence de traces d'hydromorphie débutant à moins de 50 centimètres de profondeur dans le sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, ce qui se traduit par (1) :

- des horizons histiques (tourbeux), matériaux organiques plus ou moins décomposés, débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres ;
- ou des traits réductiques, de couleur uniformément gris-bleuâtre ou gris-verdâtre (présence de fer réduit) ou grisâtre (en l'absence de fer), débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol ;
- ou des traits rédoxiques, taches rouilles ou brunes (fer oxydé) associées ou non à des taches décolorées et des nodules et concrétions noires (concrétions ferromanganiques), débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol puis se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur (sur au moins 50 centimètres d'épaisseur).

L'apparition d'horizons histiques ou de traits rédoxiques ou réductiques peut être schématisée selon la figure inspirée des classes d'hydromorphie du GEPPA (1981), présentée en annexe IV de la présente circulaire. La morphologie des classes IV b, c et d, V et VI caractérisent des sols de zones humides. »



Extrait de l'annexe 4 de la circulaire du 25/06/08 :  
Illustration des caractéristiques des sols

Limon ssableux de couleur homogène : sol sain, sans trace d'hydromorphie



Limon sableu grisâtre avec tâches ocres caractérisant des traces d'hydromorphie



Limon bariolé gris / ocre à jaune caractérisant des traces d'hydromorphie



Sable limoneux gris avec tâches ocres à rougeâtres caractérisant des traces d'hydromorphie





## Coupes de sol

Concernant l'observation des coupes de sol, il est à noter que les sols sont tous limoneux assez sableux, devenant souvent plus sableux en profondeur, moyennement profond. Des traces d'hydromorphie apparaissent généralement dès 30 à 40 cm, sauf en partie amont (partie la plus élevée topographiquement).

S1	
0 à 50 cm	Limon sableux, caillouteux, marron. Présence d'eau à partir de 20 cm (infiltration)

→ Sol ne caractérisant pas une zone humide

Refus à 50 cm

S2	
0 à 40 cm	Limon sableux, caillouteux, marron très légèrement grisâtre. Présence d'eau à partir de 30 cm (infiltration)

→ Sol ne caractérisant pas une zone humide

Refus à 40 cm

S3	
0 à 20 cm	Limon sableux, caillouteux, marron
20 à 40 cm	Limon sableux, caillouteux, marron avec très léger bariolage
40 à 50 cm	Limon sableux, bariolé gris avec tâches rougeâtres
50 à 60 cm	Limon sableux, bariolé gris-beige / ocre

→ Sol caractérisant une zone humide

Refus à 60 cm avec présence d'eau

S4	
0 à 50 cm	Limon sableux, caillouteux, marron à marron clair devenant un peu grisâtre. Présence d'eau à partir de 40 cm.
50 à 60 cm	Limon sableux, caillouteux, marron grisâtre avec tâches ocres
60 à 70 cm	Limon sableux, caillouteux, bariolé gris/ocre

→ Sol ne caractérisant pas une zone humide (en limite de zone humide)

Arrêt à 80 cm car ne remonte que de la boue

S5	
0 à 20 cm	Limon sableux, caillouteux, marron
20 à 50 cm	Limon sableux, caillouteux, marron grisâtre avec tâches rougeâtres
50 à 60 cm	Sable limoneux marron clair à grisâtre et grosses tâches ocres

Refus à 60 cm

→ Sol caractérisant une zone humide

S6	
0 à 30 cm	Limon sableux marron
30 à 50 cm	Limon sableux marron grisâtre avec tâches rougeâtres
50 à 70 cm	Sable limoneux gris foncé avec tâches jaunes
70 à 80 cm	Sable bariolé gris / beige / ocre

Refus à 80 cm

→ Sol caractérisant une zone humide

S7	
0 à 45 cm	Limon sableux marron
45 à 65 cm	Limon sableux marron grisâtre avec tâches ocres

Refus à 65 cm (plastiques à 40 cm : sur remblais ?)

→ Sol caractérisant une zone humide

S8	
0 à 30 cm	Limon sableux marron
30 à 50 cm	Limon sableux marron grisâtre avec tâches ocres / jaune
50 à 70 cm	Argile limono-sableuse, bariolé gris-beige / ocre

Refus à 70 cm

→ Sol caractérisant une zone humide

S9	
0 à 30 cm	Limon sableux marron légèrement grisâtre
30 à 50 cm	Limon sableux marron grisâtre avec tâches rougeâtres
50 à 60 cm	Limon sableux bariolé grisâtre / ocre

Refus à 60 cm

→ Sol caractérisant une zone humide

S10	
0 à 40 cm	Limon sableux, bariolé gris / ocre. Présence d'eau sur le sol

Refus à 40 cm

→ Sol caractérisant une zone humide

S11	
0 à 40 cm	Limon sableux marron
40 à 50 cm	Limon sableux marron avec tâches rougeâtres
50 à 70 cm	Sable limoneux, bariolé beige / ocre
70 à 85 cm	Sable, bariolé beige / ocre

Refus à 85 cm

→ Sol caractérisant une zone humide

S12	
0 à 40 cm	Limon sableux marron
40 à 60 cm	Sable limoneux gris / ocre

Refus à 60 cm

→ Sol caractérisant une zone humide

S13	
0 à 30 cm	Limon sableux marron
30 à 60 cm	Limon sableux bariolé ocre / gris

Refus à 60 cm

→ Sol caractérisant une zone humide

S14	
0 à 45 cm	Limon sableux marron
45 à 60 cm	Limon sableux bariolé marron / beige / ocre. Eau à 50 cm

refus à 60 cm

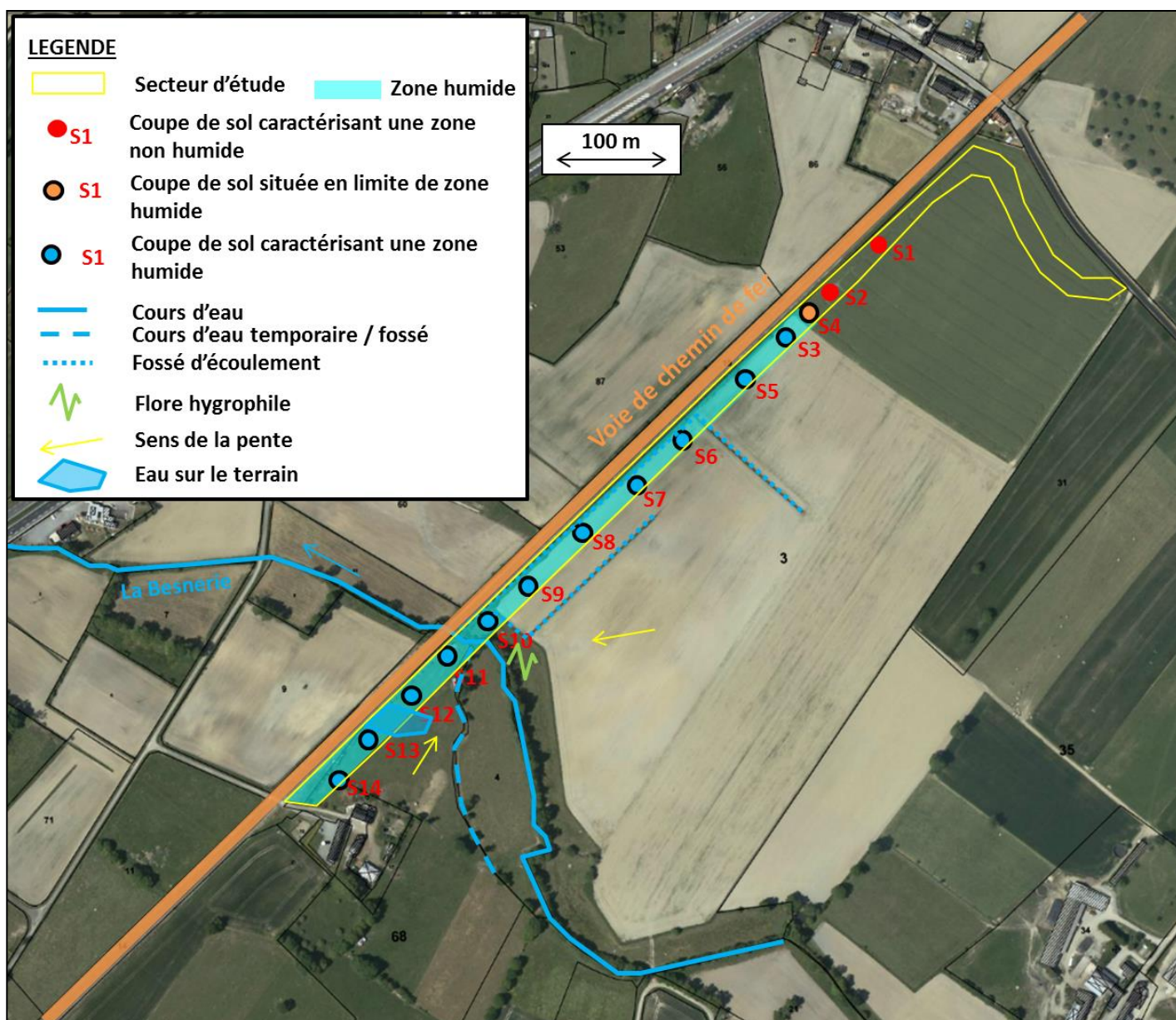
→ Sol caractérisant une zone humide

## Conclusion

Une grande partie des coupes de sol caractérisent des zones humides. Elles sont notamment situées dans les parties basses. Les fossés d'écoulement de la parcelle n°3, utilisées comme drainage, confirme que le secteur est humide.

**Ces zones humides sont cartographiées sur la carte de la figure n°4.**

Si on prend en compte une largeur de voirie de 10 m, ces zones humides représentent une superficie totale d'environ 0,65 ha (linéaire d'environ 650 m).



*Figure n°4 : Délimitation des zones humides*

Département de la Manche



**Suppression du passage à niveau  
n°99 de la ligne Lison-Lamballe  
n°415000**

**Plan des travaux**

	N° de dossier	13 042
	N° de plan	1
	Echelle	1/500
	Date (Plan)	
MODIFICATIONS - STADES	INDICES	DATES
	A	12/02/14
PROJET	B	14/03/14
Modification entrée voie suite à la réunion du 13/03/2014		

Dessiné par EB

